

Perpignan, le

19 DEC. 2022

MAIRIE FONT-ROMEU
ODEILLO-VIA
COURRIER ARRIVE

Le 22 DEC. 2022

Monsieur Alain LUNEAU

Maire

Hôtel de ville

Avenue du Professeur Trombe

66120 FONT-ROMEU

Réf : A2211-0161

Suivi par : DCFEIT - N. VILARRASA

PJ : avis des services

Objet : avis sur projet de révision du PLU de Font-Romeu-Odeillo-Via

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de projet de révision du PLU de la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via vous avez consulté le Département en tant que personne publique associée pour avis sur les premiers documents transmis.

A ce titre, je vous transmets les observations des services du Département que vous trouverez dans l'annexe ci-jointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma sincère considération.

Pour la Présidente du Département
et par délégation
Le Directeur Général des Services

Jérémy LE FOUILLER



Avis des services du Département concernant la révision du PLU de la commune de Font-Romeu

INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Les entités d'Odeillo et de Via sont concernées par la RD29. La commune souhaite que soit complété son rôle d'axe de transit tous modes. Les options d'aménagements devront faire l'objet d'échanges avec les services du Département.

Pour le site de Font-Romeu les RD618 et RD10 traversent l'agglomération. Le projet de la commune vise à requalifier le centre-ville et à piétonner une partie de la RD618 en déviant les véhicules légers vers la rue Calvet et les poids lourds via un projet de giratoire sur la RD618 en renvoyant le flux vers le boulevard du Cambre d'Aze.

Pour ce projet le Service Routier Départemental Montagne joint le dernier compte-rendu qui traite dudit problème. Les pourcentages de pente importantes sur la partie haute du boulevard du Cambre d'Aze ne garantissent pas le transit des poids lourds durant l'hiver.

LOGEMENT

- le Diagnostic territorial, (p.44 à 50) sur la partie "habitat" n'impose pas de remarques particulières. Les constats sont conformes aux remarques du PDH sur cet EPCI Pyrénées-Catalanes. Toutefois, au regard d'un parc touristique vieillissant (4540 logements en 2019), il paraît important que la commune engage une réflexion pour améliorer les performances de ce parc (niveau de priorité très fort - PDH 2019- 2024 p. 105).

Il est surprenant que l'absence de logements pour les employés saisonniers ne soit pas reprise alors que les deux EPCI (Pyrénées-Catalanes et Pyrénées-Cerdagne) ont engagé un diagnostic sur ce sujet.

- les Orientations générales du PADD

Ce document nous indique en p. 13 une volonté d'ouvrir à l'urbanisation pour permettre l'accueil d'une population permanente d'environ 180 habitants et la production de 530 logements dans les 10 prochaines années. L'objectif étant d'accueillir de nouveaux habitants, de prendre en compte le

desserrement des ménages et le vieillissement, mais aussi de rééquilibrer la typologie du parc résidentiel. Nous pourrions conseiller, au regard des données PDH sur ce territoire, de favoriser l'accès social à la propriété, de diversifier les solutions de logement répondant à la variété des besoins des jeunes, de produire des logements adaptés aux ressources des publics modestes et de proposer des solutions pour accompagner les ménages les plus fragiles. Sauf erreur, il n'y a rien dans ce document sur des perspectives de construction ou de réhabilitation pour les employés saisonniers de la station.



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 9 novembre 2022

Récépissé

MONSIEUR ALAIN LUNEAU
MAIRE
MAIRIE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA
HOTEL DE VILLE
1 AVENUE DU PROFESSEUR TROMBE
66120 FONT ROMEU ODEILLO VIA

NOS REF : CD/AD/SGC/A22-24657

OBJET : Elaboration du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le courrier que vous avez adressé à la Région en date du 7 novembre 2022.

Votre demande a été confiée à la Direction de l'Aménagement et de l'Immobilier qui ne manquera pas de vous répondre dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA



Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, nous vous précisons que toutes les informations communiquées dans le cadre d'une demande de subvention, font l'objet d'un traitement informatisé, aux seules fins de l'instruction du dossier. Vous pourrez exercer le droit d'accès et de rectification des données.

HÔTEL DE RÉGION

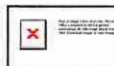
Toulouse
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 France
Tél. : **3010** (service et appel gratuits)

Montpellier
201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2 France Tél. :
3010 (service et appel gratuits)



laregion.fr

De: WeTransfer <noreply@wetransfer.com>
Envoyé: mercredi 7 décembre 2022 16:07
À: Sylvain ESTAUN
Objet: pierre.pageau@laregion.fr a téléchargé Diagnostic territorial_version octobre 2022_Concertation.pdf



pierre.pageau@laregion.fr
a téléchargé Diagnostic
territorial_version octobre
2022_Concertation.pdf

3 éléments, 27 Mo au total • Expire le 14 décembre 2022

Lien de téléchargement

<https://we.tl/t-hVmrFCGuXg>

3 éléments

Diagnostic territorial_version octobre 2022_Concertation.pdf

12 Mo

EIE_version octobre 2022_Concertation.pdf

14 Mo

PADD_ FR Version debattue 19-07-22.pdf

1,6 Mo

Message

Bonjour Monsieur,

Vous souhaitant bonne réception.

Cordialement

Pour être sûr(e) de recevoir nos e-mails, veuillez ajouter noreply@wetransfer.com à vos contacts.

Profitez encore mieux de WeTransfer avec Pro

[À propos de WeTransfer](#) · [Aide](#) · [Informations légales](#)

Le 30 NOV. 2022

Saillagouse, le 22 Novembre 2022

Le Président,

à

Monsieur Alain LUNEAU
Maire
Hôtel de Ville
Avenue du Professeur Trombe
66120 FONT-ROMEUE

URBTA

N. Réf. : CDC/GA/PK/AP/CA/870-2022

Objet : Saisine des PPA - Procédure de révision du PLU

V/Réf : SE/AL/1091/2022

Monsieur le Maire,

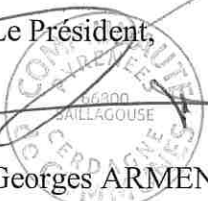

En date du 7 Novembre 2022, vous me sollicitez en tant que personne publique associée dans le cadre de la procédure de révision du PLU de votre commune.

Je vous informe que j'ai pris bonne note de l'évolution de votre document et que je n'ai pas de remarques à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Georges ARMENGOL



MAIRIE DE SAILLAGOUSE
66300
SAILLAGOUSE



Commune de Targassonne

MAIRIE FONT-ROMEU
ODEILLO-VIA
COURRIER ARRIVE

Le 05 DEC. 2022

Targassonne, le 30 Novembre 2022

Monsieur Alain LUNEAU
Maire de FONT-ROMEU ODEILLO VIA
Avenue, du Professeur Trombe
66120 FONT-ROMEU

Objet : Saisine des PPA - Procédure de révision du PLU
V/Réf : SE/AL/1101/2022

Monsieur le Maire,

En date du 7 Novembre 2022, vous me sollicitez en tant que personne publique associée dans le cadre de la procédure de révision du PLU de votre commune.

Je vous informe que j'ai pris bonne note de l'évolution de votre document et que je n'ai pas de remarques à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Maurice DE GERONA



Affaire suivie par : *Sylvain*
pour suite à donner
Copie pour information à :

BOLQUERE, LE 12 DEC. 2022

M.le Maire de FONT-ROMEU
Alain LUNEAU
Mairie de FONT-ROMEU ODEILLO VIA
Avenue du Professeur Trombe
66 120 FONT ROMEU

Vos réf : SE/AL / 1093 /2022

Nos Réf : MB/DL/AC/ 021-2022

Objet :

- notification du lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
-Saisie pour avis des Personnes Publiques Associées à la procédure de révision du PLU – article L 132-7 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu en mairie de Bolquère le 9 novembre dernier, vous me notifiez le lancement de la procédure de révision du PLU de votre Commune. Vous me communiquez également votre projet de PADD pour avis et retours.

A ce titre je souhaitais pouvoir émettre un avis sur l'enveloppe maximale d'ouverture à l'urbanisation Haute Cerdagne de 30 hectares que nos deux Communes doivent se répartir (logements permanents et secondaires) conformément au DOO du SCOT.

Cependant, je n'ai pas trouvé dans les documents mis à disposition la consommation de Font Romeu depuis mars 2020 date d'approbation du SCOT Pyrénées Catalanes.

A ce stade de votre étude est-il possible d'obtenir ces données.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Par Délégation du Maire,
L'Adjoint à l'Urbanisme,

Marc BLANIC

